L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

NOVEMBRE 2026

APPEL A CANDIDATURE

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES (H/F) TERRITOIRES / PLANIFICATION

Contrat à durée déterminée de 12 mois

Association loi 1901 créée en 1967, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise réunit les acteurs publics de l'aménagement de son territoire. Outil œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'article L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'Agence conduit des démarches d'observation, des études et des réflexions prospectives à destination de ses membres, à des échelles variées. Elle compte 56 salariés, pour un budget annuel d'environ 5 M€ provenant quasi exclusivement de ses membres.

Organisée en cadres multithématiques, l'Agence met en œuvre son programme partenarial d'activité au travers d'équipes-projet. Ce programme pluriannuel fixe les productions attendues et détermine le montant de la participation financière de ses membres. Après deux mandats marqués par l'assistance à l'élaboration et à la mise en œuvre de plusieurs PLU intercommunaux, la sollicitation de l'Agence en matière de planification territoriale se poursuit, notamment avec l'élaboration des PLUi-h des Communautés de communes de la Matheysine et du Royans-Vercors, territoires de montagne aux enjeux spécifiques, ainsi qu'avec les travaux du SCoT de la Grande région de Grenoble. Afin de consolider ponctuellement ses moyens dans les domaines de la planification stratégique et réglementaire et du projet de territoire, l'Agence ouvre un poste de chargé(e) d'études Territoires / planification au sein du cadre « Stratégies, Territoires et Montagne ».

LES MISSIONS

Sous l'autorité de la responsable du cadre « Stratégies, Territoires et Montagne », vous contribuerez aux missions de planification territoriale conduites par l'Agence auprès de ses membres.

Vous interviendrez en premier lieu sur les procédures d'élaboration des PLUi-h de la Communauté de communes de la Matheysine et de la Communauté de communes Royans-Vercors, au sein des équipes-projet dédiées. Le poste offre l'opportunité d'intervenir simultanément sur plusieurs démarches structurantes de planification territoriale dans des territoires alpins et préalpins aux profils contrastés, permettant d'appréhender des enjeux allant de l'échelle communale à celle du grand territoire.

Selon les besoins du programme partenarial, vous pourrez également intervenir sur la révision du SCoT de la Grande région de Grenoble ainsi que sur diverses missions d'accompagnement des communes et intercommunalités membres de l'Agence.

Vous aurez pour principales missions de :

Participer à l'élaboration de deux PLUi-h :

- **Contribuer à l'élaboration en cours des PLUi-h de la Matheysine et du Royans-Vercors** au sein des équipes-projet dédiées ;
- **Participer à l'ensemble des phases de la démarche**, du diagnostic territorial à la traduction réglementaire du projet ;
- **Participer à la préparation, à l'animation et à la restitution des groupes de travail** associant élus, techniciens, partenaires institutionnels et personnes publiques associées ;
- **Assurer, le cas échéant, le rôle de personne référente** auprès de plusieurs communes et accompagner les élus dans la définition et la traduction du PLUi sur le territoire communal ;
- **Contribuer à la rédaction des différentes pièces des PLUi-h** :
    - Appui à la production des diagnostics territoriaux et thématiques (organisation du territoire, analyse de la consommation d'espace, analyse des capacités de mutation et de densification, équilibre social de l'habitat, prévisions économiques, commerce, diagnostic agricole et forestier, enjeux

environnementaux et paysagers, mobilités…), et à l'écriture des éléments de justification et de cohérence ;
    - Appui à l'élaboration des Orientations d'aménagement et de programmation, en lien avec l'équipe urbanisme de projet, notamment sur les communes dont le suivi vous sera confié ;
    - Appui à l'écriture du règlement écrit et aux choix de zonage auprès des communes et dans le cadre intercommunal fixé par le PADD.
- **Contribuer à l'intégration des objectifs de sobriété foncière et de trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans les différentes pièces du PLUi-h,** notamment par les analyses de consommation foncière, des capacités de densification et les choix réglementaires ;

Contribuer aux travaux de planification stratégique à plusieurs échelles :

- **Participer,** selon les besoins, aux travaux de révision **du SCoT de la Grande région de Grenoble ;**
- **Contribuer** de manière générale aux réflexions stratégiques relatives **aux transitions territoriales, à l'adaptation au changement climatique et à la résilience des territoires ;**
- **Accompagner les communes membres dans l'élaboration ou l'évolution de leurs documents d'urbanisme ;**
- **Contribuer à des études thématiques ou territoriales inscrites au programme partenarial ;**
- **Participer aux échanges internes des équipes Planification et aux groupes de travail méthodologiques** nourrissant nos pratiques et assurant une cohérence dans nos interventions (capitalisation de nos méthodologies et retours d'expériences).

PROFIL

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 en urbanisme-aménagement, vous justifiez d'une expérience de 2 à 5 ans en agence d'urbanisme, bureau d'études ou collectivité, en urbanisme réglementaire, planification territoriale ou élaboration de documents d'urbanisme. Une expérience dans l'élaboration, la révision ou la mise en œuvre de PLU(i) sera particulièrement appréciée.

Le profil recherché permet d'intervenir sur plusieurs registres :

- **Expertise technique :**
    - Maîtrise des problématiques d'urbanisme réglementaire et de planification territoriale aux différentes échelles (du SCoT aux communes), sur des territoires aux caractéristiques variées (urbaines, périurbaines, rurales et montagnardes), au regard des enjeux contemporains de transition et de résilience des territoires ;
    - Bonne maîtrise du cadre législatif issu de la loi Climat et Résilience et de ses incidences sur les documents de planification ;
    - Bonne connaissance des pièces et contenus d'un PLUi et de la manière dont elles s'articulent entre elles pour la justification des choix et la solidité juridique du document ;
    - Bonne connaissance des enjeux d'aménagement des territoires de montagne (loi Montagne, tourisme, immobilier touristique et de loisirs, agriculture et pastoralisme, risques naturels, transition des stations, sobriété foncière, mobilités).
- **Expérience et appétence pour le travail collaboratif** en équipe, pour la contribution à des démarches et études en mode projet, fédérant des compétences pluridisciplinaires :
    - Capacité à conduire et à animer des réunions techniques et partenariales ;
    - Capacité à organiser son travail et à gérer simultanément plusieurs dossiers.
- **Relationnel** : connaissance des acteurs intervenant sur le champ de la planification territoriale et de leurs logiques, aptitude à la relation partenariale.

LES COMPÉTENCES ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- Bonne appréhension de la planification intercommunale et de ses enjeux politiques et institutionnels.
- Connaissance des procédures d'élaboration des SCoT et des PLUi-h.
- Rigueur intellectuelle et méthodologique.
- Qualités relationnelles, ouverture d'esprit, capacité d'écoute et de dialogue.
- Réactivité, curiosité, force de proposition.
- Très bonnes capacités rédactionnelles, capacité de synthèse et de travail à des échelles variées.
- Très bonne expression orale, sens de la pédagogie et de l'argumentation, capacité d'animation de réunions de travail avec des élus.
- Capacité à restituer et à rendre compte (reporting).
- Maîtrise des outils SIG (QGIS), PAO (Illustrator) et bureautique (suite Microsoft 365).
- Qualification OPQU appréciée.

NATURE ET DURÉE DU CONTRAT

Contrat à durée déterminée (CDD) de 12 mois (renouvellement possible).

Rémunération : selon formation, nature et durée de l'expérience.

Poste à temps plein (39 h hebdomadaires avec RTT) à pourvoir à partir de février 2027.

Poste basé à Grenoble, avec des déplacements fréquents notamment en Matheysine et dans le Royans-Vercors (permis B requis).

Avantages : possibilité de télétravail selon l'accord en vigueur / Titres-restaurant / Participation de l'employeur aux frais de mutuelle et aux frais de déplacement / Avantages CSE.

CANDIDATURE

Candidature (CV et lettre de motivation) attendue avant le 31 décembre 2026 à adresser uniquement par courriel à **florence.duband@aurg.asso.fr**

Entretiens à prévoir à Grenoble (ou en visioconférence le cas échéant) la semaine du 11 au 15 janvier 2027.

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

21 rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr